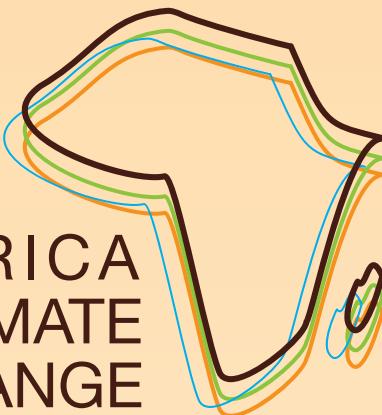


BULLETIN D'INFORMATION

MAI-JUILLET 2023 | NUMÉRO 8



AFRICA
CLIMATE
CHANGE
FUND



Dans
ce numéro

MESSAGE DE GARETH PHILLIPS	1
ACTUALITÉS	2
DERNIÈRES NOUVELLES DU TERRAIN	5
EXEMPLES DE RÉUSSITE	13
NOS DONATEURS	15



MESSAGE DE GARETH PHILLIPS

Chef de Division, Financement du Climat et de l'Environnement

Cher lecteur, chère lectrice,

Voici la toute dernière édition de notre bulletin d'information trimestriel. Dans la présente édition, nous décrivons les principales réalisations accomplies dans le cadre des projets financés par le FCCA en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Sénégal et en Afrique de l'Est.

En Côte d'Ivoire, la phase I du Mécanisme des bénéfices de l'adaptation produit déjà des résultats significatifs, notamment dans le village cacaoyer d'Amarakro à Vavoua, où les petits exploitants agricoles font part de leurs réactions positives suite à l'adoption des pratiques agroforestières durables relatives à la production de cacao (SCAP) proposées dans le cadre du projet. Au Bénin, vous allez découvrir Issotina Nala, un jeune homme de 32 ans du village de Wekete, qui déborde d'enthousiasme devant un nouveau système d'irrigation à énergie solaire. Au Lesotho, le FCCA soutient les efforts visant à faciliter l'accès des femmes à l'eau potable, ce qui a contribué à réduire les risques élevés de viols auxquels elles sont exposées lorsqu'elles vont chercher de l'eau sur de longues distances. Il est également important de souligner que l'un des aspects majeurs du travail du FCCA consiste à aider à combler les lacunes en matière d'information concernant l'accès au financement pour le climat. Le Sénégal en est le parfait exemple, avec le soutien apporté par le projet à la création d'une plateforme informatique appelée « Help Desk », destinée à renforcer les connaissances locales sur le changement climatique et la surveillance des ressources.

Nous espérons que la lecture des récits provenant du terrain, qui illustrent le mieux l'importance des subventions d'assistance technique dans la lutte contre les effets du changement climatique en Afrique, vous fera plaisir.

ACTUALITÉS

MULTINATIONAL

Présentation de l'approche transformatrice en matière de genre du FCCA lors des discussions à l'échelle régionale sur l'action climatique transformatrice sensible au genre

Le Secrétariat du Fonds pour le changement climatique en Afrique a participé à une réunion de haut niveau sur l'action climatique transformatrice favorable au genre en Afrique orientale et australie. Lors de cet événement hybride, la Coordonnatrice du FCCA a fait le point sur le financement, par le Fonds, d'une approche transformatrice axée sur le genre. Après une brève présentation du Fonds, la Coordinatrice, Mme Rita Effah, a décrit le mécanisme de financement adopté par le FCCA pour soutenir les initiatives en matière de climat menées par les femmes et axées sur les femmes en Afrique. Ce mécanisme s'inscrit dans le cadre de son engagement audacieux à contribuer à la lutte contre l'inégalité d'accès aux ressources nécessaires à l'atténuation des effets du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci entre les femmes et les hommes, et à examiner de manière adéquate et proportionnelle la façon dont les rôles selon le genre influent sur la capacité des femmes et des hommes. Elle a ensuite indiqué qu'en 2021, le FCCA avait lancé pour la troisième fois un appel à propositions pour sélectionner

des projets susceptibles de promouvoir des solutions de développement qui soient transformatrices en matière de genre, sobres en carbone et résilientes au changement climatique dans certaines communautés vulnérables, en particulier pour les femmes et les jeunes filles en Afrique.

Dans le cadre de cet appel à propositions, «10 projets ont été présélectionnés pour un financement immédiat à hauteur d'environ 8,2 millions de dollars et 6 projets dont le financement s'élève à environ 4,5 millions de dollars sont en cours de préparation dans l'attente de la mobilisation de ressources supplémentaires». Le montant total à consacrer au financement des 16 propositions de projet est estimé à 12,6 millions de dollars, et 6 des 10 projets ont déjà été lancés au début de 2023», a déclaré Rita. «Au FCCA, nous croyons fermement que garantir aux femmes et aux filles l'accès au financement climatique au même titre que les hommes est une condition indispensable pour le développement, étant donné qu'elles sont touchées

de manière disproportionnée par les effets du changement climatique». «L'accent que met le FCCA sur l'égalité d'accès, fait partie intégrante des efforts globaux de la Banque africaine de développement visant à mettre fin aux inégalités fondées sur le sexe dans la lutte contre les effets du changement climatique et accroître l'accès des femmes au financement climatique», a-t-elle conclu.

Cette réunion régionale de 3 jours avait été organisée par le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique orientale et australie, en collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge en Afrique et s'est tenue à Nairobi, au Kenya. Elle avait rassemblé «des femmes expertes et activistes en matière de climat, à l'avant-garde de la justice climatique en Afrique orientale et australie, afin de faciliter le réseautage et l'échange de connaissances et de mettre en place un cadre régional commun de plaidoyer et d'action avec les décideurs politiques et les organes intergouvernementaux régionaux, continentaux et mondiaux».

Conférence Karité 2023 : les entreprises, les moyens de subsistance des communautés, le climat et la biodiversité au cœur des discussions

L'Alliance mondiale du karité (GSA) a tenu sa conférence internationale annuelle du 12 au 14 juin 2023 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sur le thème «*Mettre en place des chaînes d'approvisionnement résilientes*». La conférence a réuni plus de 400 participants venus de 22 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe autour de quatre activités principales, à savoir des tables rondes, des séances de réseautage, des formations destinées aux petites et moyennes entreprises (PME) et une visite sur le terrain. Au total, 46 panélistes ont participé à cet événement, au cours duquel les discussions ont porté sur la mise en place de chaînes d'approvisionnement résilientes, le développement de nouveaux marchés pour le karité, l'impact de la réglementation sur la performance et la résilience des chaînes d'approvisionnement.

Les panélistes se sont penchés sur des sujets tels que les innovations en matière de protection des parcs à karité, les meilleures pratiques en matière de gestion des parcs, ainsi que les stratégies visant à garantir un approvisionnement durable en karité grâce à l'agroforesterie régénératrice.

Par exemple, faisant suite à une étude portant sur l'impact de l'agroforesterie sur la productivité du karité et du sorgho dans la région du centre-sud du Burkina Faso, Georges Bazongo, de l'ONG Tree Aid, a recommandé de promouvoir les chartes foncières locales comme moyen de protection participative des arbres à karité, d'encourager l'agroforesterie aux fins d'adaptation aux effets du changement climatique et de former les producteurs à la régénération naturelle assistée et à l'utilisation de variétés de sorgho améliorées. De même, Robert GBENGBERNABE de l'ONG GEVAPAF au Togo a partagé son expérience concernant l'introduction de la numérisation dans la gestion des parcs à karité, qui a permis d'avoir une connaissance plus précise du potentiel commercial du karité, de mieux organiser la collecte et d'améliorer la gestion et la préservation des arbres du parc et de la forêt.

En outre, les discussions ont également porté sur la gestion intégrée des forêts communautaires et sur les liens qui existent entre les entreprises, les moyens de subsistance des

communautés productrices de karité, le climat et la biodiversité.

Ces échanges ont mis en évidence l'importance de la préservation et de la restauration des parcs pour l'industrie du karité et s'inscrivaient dans la droite ligne du projet «*Vers des communautés de karité résilientes au climat au Togo et au Burkina Faso*». Ce projet de deux ans, mis en œuvre par l'AGK grâce au financement du Fonds pour le changement climatique en Afrique (FCCA) hébergé par la Banque africaine de développement (BAD), vise à réduire la vulnérabilité climatique de 7500 femmes collectrices de karité et de leurs communautés (plus de 30 000 personnes), par l'augmentation des revenus générés grâce à des activités telles que la culture du karité et l'apiculture, et par l'amélioration des pratiques de gestion des parcs dirigées par les communautés bénéficiaires.

Plusieurs partenaires ont également participé à la conférence, notamment Rita EFFAH, Coordinatrice du Fonds pour le changement climatique en Afrique.

 Pour plus d'information
ndehouindji@globalshea.com

Le Centre de suivi écologique discute avec l'OBPE des activités du programme de préparation au financement et du Fonds d'adaptation

Bujumbura, le 3 juillet 2023 - Le Centre de suivi écologique (CSE) et l'Office burundais pour la protection de l'environnement (OBPE) se sont réunis à Bujumbura pour discuter de leurs initiatives conjointes de lutte contre le changement climatique. La réunion était présidée par Prosper Dodiko, Secrétaire permanent au ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage. L'OBPE est une institution bénéficiaire du «Programme de coopération Sud-Sud pour promouvoir l'accès direct aux financements climatiques», financé par le FCCA.

La réunion avait pour but de discuter des activités du programme de préparation au financement climatique

«Accroître le rôle du secteur privé dans la transition vers une économie à faible émission de carbone et résiliente aux changements climatiques au Burundi», financé par le Fonds vert pour le climat (FVC), et de faire le point sur la demande d'accréditation de l'OBPE auprès du Fonds d'Adaptation (AF).

Le CSE a partagé son expérience dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et a souligné les différentes initiatives qu'il mène au Burundi, notamment à travers le Fonds vert pour le climat (FVC) et le programme de préparation au financement du Fonds d'adaptation au changement climatique.

Le CSE a également fait part de sa volonté de collaborer avec l'OBPE dans le cadre du programme de coopération Sud-Sud. L'OBPE a quant à lui fait savoir que sa demande d'accréditation auprès du Fonds d'adaptation aux changements climatiques était en bonne voie.

Les autorités burundaises ont remercié le CSE pour sa visite et ont exprimé leur volonté de renforcer la collaboration avec le centre et de soutenir toutes les initiatives visant à mobiliser des ressources financières en faveur de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.



DERNIÈRES NOUVELLES DU TERRAIN

CÔTE D'IVOIRE

Les pratiques agroforestières durables en matière de cacaoculture renforcent la résilience des moyens de subsistance des cultivateurs de cacao dans la région de Vavoua

Le projet «Résilience des moyens de subsistance des cultivateurs de cacao - phase pilote du Mécanisme des avantages de l'adaptation en Côte d'Ivoire» est financé par le FCCA et mis en œuvre par le Centre international d'agroforesterie (ICRAF) et ses partenaires - Mars Confectionaries et Rainforest Alliance - sous la direction du Secrétariat du Mécanisme des avantages de l'adaptation (MAA) de la Banque, pour la période 2019-2024. Le projet tend vers la fin de sa phase I dans laquelle un ensemble de mesures de résilience durables à zéro déforestation, développée par l'ICRAF a été appliquée par deux petits exploitants locaux issus de communautés productrices de cacao en Côte d'Ivoire. En outre, une méthodologie du MAA a été mise au point pour faciliter la mobilisation de nouveaux financements en faveur de l'adaptation climatique aux fins de la reproduction du projet au cours de sa phase II. Le MAA est un mécanisme de financement

innovant destiné à renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes vulnérables. Le MAA certifie les avantages des mesures d'adaptation et rend transparents les coûts associés, fournissant des preuves quantifiées et vérifiées à des fins de transparence dans le cadre de l'Accord de Paris et d'autres rapports. La Banque africaine de développement pilota ce premier projet de démonstration du MAA qui s'étendra sur la période 2019-2025.

Récemment, l'ICRAF a reçu des commentaires positifs de la part des petits producteurs de cacao dans le Village d'Amarakro à Vavoua en Côte d'Ivoire, sur le recours aux pratiques agroforestières durables en matière de cacaoculture (SCAP) que propose l'ICRAF. Ils sont stupéfaits de voir à quel point leurs jeunes cacaoyers se portent mieux. Grâce aux mesures prises, les arbres affichent un taux de survie nettement supérieur à celui

des arbres des exploitations qui n'utilisent pas ces techniques. À la lumière de ces résultats impressionnantes, M. Christophe Kouamé, qui dirige l'ICRAF dans le pays, a déclaré que «le programme d'agroforesterie durable de l'ICRAF est une réponse positive en matière de restauration et d'adaptation pour les cultivateurs de cacao». Selon M. Amani Kouassi, chef du projet de renforcement des moyens de subsistance dans le secteur du cacao, le projet «Cocoa Livelihood Resilience» : «Cette victoire rapide nous rappelle qu'investir dans les petits exploitants agricoles, y compris les femmes et les jeunes, et les former aux pratiques agroforestières durables en matière de cacaoculture renforcera considérablement la résilience des plantations de cacao et des personnes qui en dépendent face aux défis liés au changement climatique en Afrique de l'Ouest».

Promouvoir la parité homme-femme dans l'action pour le climat : Projet du FCCA en faveur de l'inclusion des femmes déléguées et de renforcement de leurs capacités dans le cadre des négociations de la COP

Lancé en février 2023, le projet de renforcement des capacités en faveur des femmes et des négociateurs en matière de genre en Afrique orientale et australe est mis en œuvre par la Banque de développement de l'Afrique de l'Est et le Centre de collaboration régionale des Nations Unies sur les changements climatiques (RCC EAS Afrique). Le projet vise à garantir une participation égale et efficace des femmes au processus décisionnel en matière de changement climatique au niveau internationale et à promouvoir la mise en œuvre d'une action transformatrice en matière de changement climatique favorable au genre.

Grâce à ce projet, quatre déléguées des ministères de l'environnement et du genre du Botswana, de l'Éthiopie, du Kenya et de l'Ouganda ont bénéficié d'un soutien financier qui leur a permis de faire partie des délégations nationales qui ont participé à la Conférence de Bonn sur le changement

climatique, tenue en juin en Allemagne.

Cette conférence avait pour but d'établir l'ordre du jour des négociations de la vingt-huitième Conférence des Parties (COP28) qui se tiendra à Dubaï en novembre 2023. Il convient de noter que la prise en charge des frais de voyage des femmes déléguées reste limitée, alors qu'elle est essentielle à la réalisation des objectifs de transformation en matière de genre.

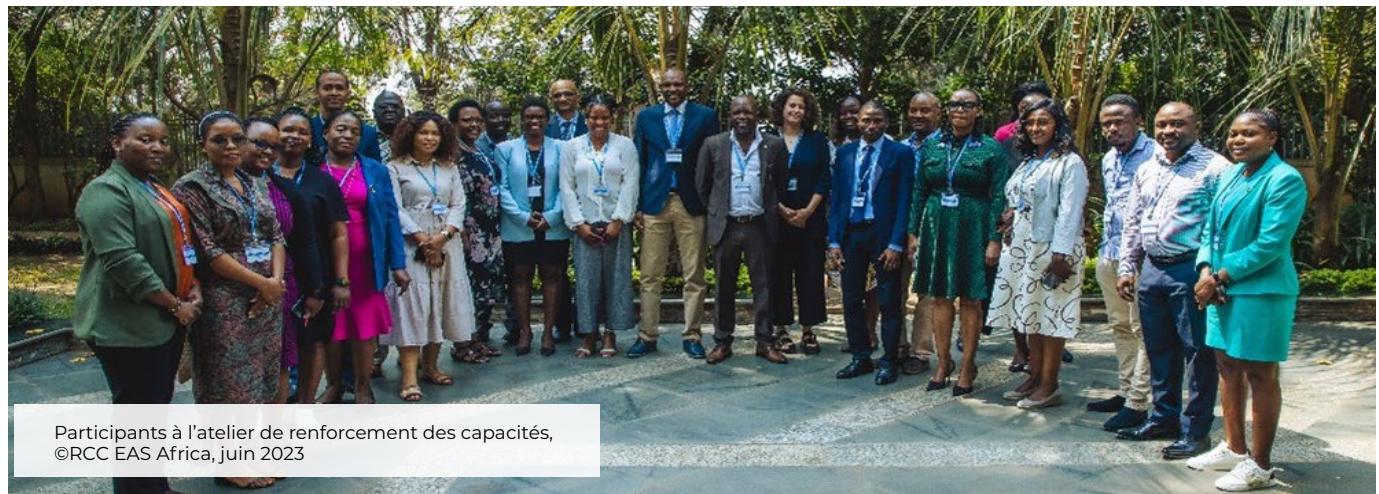
En outre, le projet a organisé le premier dialogue régional à Kigali, au Rwanda, les 28 et 29 juin, réunissant les points focaux nationaux pour les questions de genre et de changement climatique (PFNGCC) de 18 pays. Le dialogue a permis aux PFNGCC d'acquérir des connaissances précieuses sur les possibilités et les approches permettant de faire avancer l'action transformatrice en

matière de genre, aux niveaux national et régional. Les déléguées ont exprimé le besoin d'une assistance pour l'internalisation du Plan d'action de l'ONU sur le changement climatique en matière de genre et l'élaboration des plans d'action nationaux solides en matière de genre et de changement climatique.

La priorité a été donnée au renforcement des capacités, en ciblant les secteurs qui sont prêts pour la mise en œuvre desdits plans.

Les résultats de ce dialogue ont permis de mieux comprendre les priorités des points focaux nationaux pour les questions de genre et de changement climatique et le soutien dont ils ont besoin pour s'acquitter efficacement de leur devoir d'assurer l'intégration de la dimension genre dans les politiques et actions de lutte contre le changement climatique.

 Pour plus d'information
RCCEASAfrica@unfccc.int



Participants à l'atelier de renforcement des capacités,
©RCC EAS Africa, juin 2023

SÉNÉGAL

Système d'information permettant d'améliorer les connaissances locales sur le changement climatique et la surveillance des ressources

Le contexte sénégalais est marqué par l'absence d'un système d'information adapté dédié aux communautés locales, ce qui entrave leur capacité à identifier et à accéder aux financements climatiques disponibles. Pour combler cette lacune, une plateforme informatique d'assistance appelée « Help Desk » a été mise en place dans le cadre du projet pilote « Supprimer les obstacles entravant l'accès des collectivités territoriales au financement climatique » financé par le FCCA et dont la mise en œuvre sera réalisée à travers le Programme national de Développement local (PNDL). Cette plateforme vise à aider les acteurs locaux à avoir une meilleure compréhension et à rationaliser le suivi du financement de la lutte contre le changement climatique. Développée en étroite collaboration avec le Centre de suivi écologique (CSE), la plateforme sera évaluée et mise à jour en conséquence.

Les collectivités territoriales sénégalaises se heurtent notamment à un déficit d'information important qui entrave leur accès au financement pour le climat. À l'heure actuelle, il n'existe aucun système d'information permettant aux acteurs locaux de développer leurs connaissances, d'identifier rapidement les ressources consacrées à la lutte contre les effets néfastes du changement climatique et d'en assurer le suivi. Pour répondre à ce besoin, les responsables du projet ont conçu une plateforme qui facilite le partage d'informations, l'assistance technique et le



Capture d'écran de la page d'accueil de la plateforme d'assistance « helpdesk » du projet « Supprimer les obstacles entravant l'accès des collectivités territoriales au financement climatique »

renforcement des capacités des acteurs locaux afin d'améliorer l'accès au financement de l'action climatique.

L'une des principales fonctionnalités de ce système est l'accès à distance à toute une série de documents et d'informations liés au projet. Ce dispositif technologique permet le partage de documents, non seulement entre les différentes structures du ministère chargé des collectivités territoriales, mais aussi avec des entités externes telles que les collectivités territoriales et les agences de développement régional (ADR). En outre, il devrait favoriser la prestation de services consultatifs, la production de connaissances et la communication, tant au niveau régional que national.

Pour renforcer l'impact de l'amélioration des connaissances et de l'accès à l'information pour les collectivités territoriales, les responsables du projet établiront des partenariats avec un éventail d'experts aux niveaux national et

territorial, afin de soutenir la mise en œuvre efficace d'initiatives de mobilisation de fonds.

Un personnel expérimenté et qualifié sera recruté pour le bureau d'assistance afin de combler en partie les déficits en ressources humaines au sein des collectivités territoriales. Cette initiative devrait aider à identifier les opportunités de financement vert pertinentes.

Concernant les enseignements tirés, la mise en place d'un service d'assistance revêt une importance capitale. De manière cohérente, cette plateforme servira de service d'appui aux collectivités territoriales en matière de financement climatique et de suivi des ressources, d'autant plus qu'elle sera adaptée aux besoins et aux capacités des acteurs locaux, non seulement pendant le projet, mais aussi, et surtout, après son achèvement. En outre, elle facilitera le partage d'informations, favorisera l'émergence d'idées de projets dans les territoires et permettra de combler les lacunes en matière d'expertise au sein des communautés, ce qui augmentera les chances des acteurs locaux d'obtenir des financements.

Au-delà de l'engagement : Suivi de la mise en œuvre des CDN pour une action climatique durable en Afrique à l'aide d'indices

Une initiative transformatrice, menée par le Réseau d'études sur les politiques technologiques en Afrique (ATPS) en collaboration avec l'Alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA) et l'Institut ouest-africain pour le développement d'une économie verte (WAGEDI), est en passe de révolutionner l'action climatique et le développement durable en Afrique. Cette initiative intitulée «renforcer la capacité de certains pays d'Afrique subsaharienne à mesurer efficacement les progrès accomplis dans la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national à l'aide d'outils de suivi et d'indices» est financée par le FCCA et vise à assurer le suivi et l'amélioration de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN), qui constituent le fondement de l'Accord de Paris. Cette initiative propose un outil de suivi et un indice complet des CDN grâce à l'évaluation des cinq éléments essentiels des CDN, à savoir la gouvernance, le financement, l'atténuation, l'adaptation et l'évaluation, l'établissement de rapports et la vérification (MRV). L'indice permettra aux pays africains d'évaluer leur conformité avec les objectifs liés aux CDN et, partant, d'établir l'ordre de priorité des actions climatiques à venir. Le projet a déjà reçu les approbations des ministères, départements et agences gouvernementaux concernés dans les 12 pays participants, à savoir le Botswana, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya,

la Namibie, le Nigeria, la Sierra Leone, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Cette situation témoigne d'un engagement collectif en faveur d'une réponse transparente à la crise climatique.

Pour obtenir un engagement plus large des parties prenantes, l'équipe du projet et les partenaires organisent un événement de sensibilisation en marge du premier Sommet africain du climat (ACS) et au cours de la Semaine africaine du climat (ACW), prévus du 4 au 8 septembre 2023. Ces événements seront l'occasion de présenter le potentiel de l'outil de suivi des CDN et d'encourager le soutien et la participation des pays africains qui ne se sont pas encore joints à l'initiative. L'ATPS, ses partenaires et d'autres acteurs non étatiques présenteront un document de synthèse complet couvrant diverses questions relatives au changement climatique ayant

un impact sur l'Afrique. Cet effort de collaboration vise à consolider l'expertise, à établir des partenariats et ouvrir la voie à une nouvelle ère d'action transnationale en faveur du climat, en s'alignant sur le bilan mondial et sur les préparatifs de la COP28. L'indice CDN promet de changer la donne dans la lutte contre le changement climatique. L'indice proposé offre la possibilité d'évaluer de manière holistique les progrès accomplis au titre des CDN dans leurs composantes essentielles, ce qui en fait un outil essentiel pour l'orientation des décisions politiques en vue d'une action durable en faveur du climat. Les pays et les parties prenantes sont invités, dans le cadre de cette initiative, à œuvrer ensemble en faveur d'un monde plus vert, plus résilient et plus équitable, dans lequel l'humanité et l'environnement se développent de façon harmonieuse.

Pour plus d'information
Dr. Nicholas Ozor, Principal Investigator
and Executive Director, ATPS
Email: executivedirector@atpsnet.org
Mobile: +254713161928.



Décarbonisation de la gestion des déchets médicaux : un projet innovant du ministère ivoirien en charge de l'environnement

Le ministère de l'Environnement et du Développement durable de la Côte d'Ivoire a procédé, le 13 juillet 2023, au lancement d'un nouveau projet, intitulé «Préparation de la Côte d'Ivoire à la décarbonisation de la gestion des déchets solides, médicaux et pharmaceutiques pour l'atteinte des objectifs d'atténuation des GES conformément aux CDN et à l'objectif 2050 de l'Accord de Paris». Ce projet est financé par le Fonds pour les changements climatiques en Afrique (FCCA) de la Banque africaine de développement par l'intermédiaire de son «guichet axé sur la demande, pour un montant de 277 300 USD.

Le projet vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de la gestion des déchets solides (GDS).

Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire de soutenir l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion des eaux usées, la mise en œuvre de projets pilotes pour la décarbonisation de la gestion des déchets solides et le renforcement des capacités des parties prenantes dans le secteur.

Le projet est mis en œuvre par le Programme national changement climatique (PNCC), qui relève du ministère de l'Environnement et du Développement durable. Ont pris part à la cérémonie de lancement de ce projet des représentants du ministère en charge de l'environnement, du ministère en charge de la santé, du FCCA/BAD, des responsables de la santé publique, des

entreprises de gestion des déchets et d'autres parties prenantes. Le projet devrait avoir un impact considérable sur le secteur de la gestion des déchets solides dans le pays. Plus particulièrement, il contribuera à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, à l'amélioration de la santé publique et à la création d'emplois. Le projet devrait également servir de modèle à d'autres pays d'Afrique qui cherchent à décarboniser la gestion des déchets solides.

Lire l'article complet (en français)
Disponible sur le site internet de l'agence d'exécution : <https://environnement.gouv.ci/attenuation-des-gaz-a-effet-de-serre-la-cote-divoire-lance-un-projet-de-decarbonisation-de-la-gestion-des-dechets-solides-medicaux-et-pharmaceutiques-dmp-avec-lappui-financ/>



Renforcer la gouvernance en matière de lutte contre le changement climatique - Redynamiser les comités régionaux sur les changements climatiques

Le 11 mai 2023, le Comité national de lutte contre le changement climatique (COMNACC), les comités régionaux sur les changements climatiques (COMRECC) et les principales parties prenantes se sont réunis à Dakar, au Sénégal, pour discuter de l'amélioration de la gouvernance à différentes échelles en matière de lutte contre les changements climatiques et de la participation plus efficace des acteurs locaux.

Au Sénégal, les communautés locales se voient limitées dans leur action en faveur du climat en raison de contraintes liées à leurs capacités. Pour remédier à cette situation, le Programme national de développement local (PN DL) a obtenu un financement du Fonds pour les changements climatiques en Afrique (FCCA) de la Banque africaine de développement(BAD) qui devrait aider à supprimer les obstacles qui entravent l'accès

des collectivités territoriales au financement du climat.

Pour assurer une meilleure prise en compte des préoccupations locales dans le processus décisionnel, les parties prenantes ont partagé leurs expériences en matière de liens entre les organes de gouvernance nationaux et les structures des collectivités locales et régionales. L'accent a été mis sur le renforcement du dialogue et de la collaboration entre les organismes nationaux et infranationaux, notamment ce qui concerne le renforcement des capacités des entités locales, l'encouragement des partenariats pour la recherche et le financement vert, et la promotion d'une gouvernance multi-niveau pour la résilience au changement climatique.

Les travaux de l'atelier ont débouché sur une proposition de plan d'action à intégrer dans les activités des comités

du gouvernement existants, en mettant l'accent sur la gouvernance, le renforcement des capacités, le partage de l'information et l'identification des secteurs. La mise en œuvre dudit plan d'action nécessite l'engagement des autorités nationales et locales à mobiliser les ressources nécessaires, y compris en explorant les possibilités de collaboration avec les partenaires traditionnels. Si l'atelier a reçu des échos positifs, il reste des défis à relever pour une collaboration efficace entre le COMNACC et les COMRECC dans la mise en œuvre de ce plan. La participation accrue du COMNACC et des autorités nationales/locales, l'amélioration de la coordination, l'identification des synergies et la mobilisation des ressources financières sont des éléments essentiels à la réalisation réussie de ce plan.

En résumé, cet atelier avait été organisé pour discuter des voies et moyens de renforcer la gouvernance en matière de changement climatique et de redynamiser les comités régionaux sur les changements climatiques au Sénégal. Grâce au renforcement des moyens d'action des acteurs locaux, à l'intégration de leurs points de vue dans le processus décisionnel et à la promotion d'une gouvernance à plusieurs niveaux, il sera possible d'améliorer la résilience aux changements climatiques.



Les participants discutent des enjeux et de la portée de la revitalisation de la COMRECC, ©PN DL, Mai 2023

Le projet FCCA sensibilise les parties prenantes à la création d'une alliance financière africaine sur le changement climatique

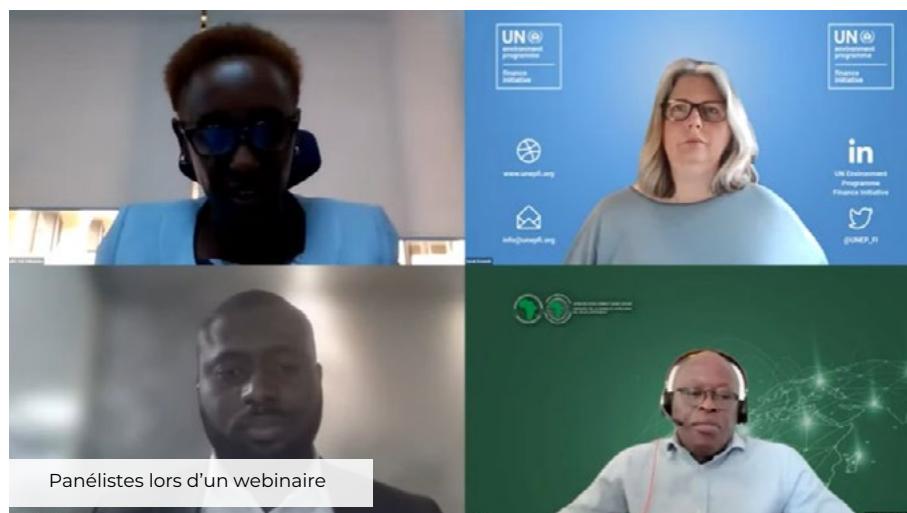
L'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC) a organisé une série de séminaires en ligne de mai à juillet 2023 dont les objectifs étaient les suivants : i) sensibiliser les acteurs du secteur financier africain à la problématique des changements climatiques et faciliter un dialogue plus large pour tenir compte de cette problématique; ii) examiner comment les risques liés au climat menacent le fonctionnement des institutions bancaires ainsi que la stabilité du système financier; iii) examiner les décisions commerciales prises au niveau du secteur des assurances pour renforcer la résilience des économies africaines; et iv) examiner dans quelle mesure les marchés financiers commencent à prendre en compte les risques et les opportunités liés à la transition climatique lors de la prise de décision concernant les investissements.

Ces webinaires ont été largement suivis, avec au total 827 participants représentant des institutions financières africaines, notamment des banques, des compagnies d'assurance, des acteurs des marchés de capitaux et des régulateurs financiers. Ils ont été organisés dans le cadre du projet intitulé «*Soutien à l'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC)*» financé par le Fonds africain pour le changement climatique par l'intermédiaire de son «guichet axé sur la demande». Le projet susmentionné, qui est mis en œuvre par la Division chargée du climat et de la croissance verte au sein de la Banque africaine de développement, se veut une contribution à l'effort de mobilisation des principales institutions financières africaines pour les

amener à travailler ensemble sous l'égide d'une instance commune, à savoir l'AFAC, afin d'exploiter les avantages de la négociation collective, de bénéficier du renforcement des capacités dans le domaine du financement pour le climat et de pouvoir faire entendre la voix de l'Afrique lors des discussions sur le climat à l'échelle mondiale.

En effet, il est nécessaire de faire passer les marchés africains du financement climatique à l'échelle supérieure pour garantir le financement des 4,76 à 4,84 milliards de dollars nécessaires d'ici 2050, ce qui représente des flux annuels à hauteur de 163,4 à 173 milliards de dollars pour assurer la résilience au climat et une transition énergétique juste.

Les institutions financières/banques en Afrique sont également de plus en plus conscientes de l'importance des principes de financement vert. Toutefois, seules quelques-unes d'entre elles ont déjà adopté des produits de financement verts. En outre, les catastrophes naturelles et les risques liés à la transition menacent la viabilité commerciale des compagnies d'assurance et des banques, ainsi que la profondeur financière des marchés de capitaux. Il est donc essentiel d'améliorer les approches de financement durable et de veiller à ce que le marché soit davantage en phase avec la transition climatique.



MULTINATIONAL

Favoriser la participation des femmes avec handicaps dans l'action climatique en Afrique de l'Est

Dans le dynamique paysage de l'action climatique, il est essentiel de garantir que chaque voix soit entendue et toutes les perspectives soient représentées. Dans l'Est de l'Afrique, une région riche en diversité et en potentiels, la nécessité de favoriser une participation inclusive est particulièrement vital d'où le besoin de renforcer les capacités des femmes vivant avec un handicap dans le domaine de l'action climatique. Le lien entre genre et handicap présente des défis complexes qui entravent l'engagement actif des femmes vivant avec un handicap dans la politique sur le changement climatique et les négociations. Afin d'aborder ces défis directement, le projet « renforcer les voix des femmes handicapées pour participer activement à la politique et aux négociations sur le changement climatique (STREVOW) » apparaît comme un élément de progrès visant à renforcer les capacités des femmes

vivant avec un handicap et les plateformes qui amplifient leurs voix en plaident pour l'inclusion du genre dans les stratégies climat.

Pour faciliter l'efficacité des solutions aux défis liés au climat auxquels sont confrontés les femmes vivant avec un handicap, le projet STREVOW organise un dialogue en ligne mensuel intitulé « Sa Voix Compte ». En partageant les expériences et informations, ces dialogues catalysent la participation significative des femmes vivant avec un handicap, mettant en évidence un large éventail de parties prenantes (dont, les personnes vivant avec un handicap, les organismes gouvernementaux, la société civile, les bailleurs et organismes de développement). Ces efforts conduiront à des démarches collectives pour relever les défis climatiques impactant les femmes vivant avec un handicap, avec l'objectif ultime

de co-créer une plateforme de parties prenantes qui incube des solutions participatives pour des actions climatiques inclusives et respectueuses des handicaps.

Renforcer le pouvoir des femmes vivant avec un handicap porte une signification profonde, qui sous-tend l'élaboration des politiques climatiques qui sont véritablement équitables, inclusives et représentatives. Le projet STREVOW s'étend sur 3 ans et est mis en œuvre par l'Adaptation Inclusive au Changement Climatique pour un Développement Durable en Afrique (ICCASA) et le Centre pour le Développement des Droits des Minorités (CEMIRIDE), avec le financement du Fonds pour les Changements Climatiques en Afrique (FCCA) logé au sein de la Banque Africaine de Développement.

For more information
info@iccasa-africa.org
mail.admin@cemiride.org

DIALOGUE SERIES

WOMEN WITH DISABILITY AND CLIMATE CHANGE

#HerVoiceCounts dialogue series is part of Strengthening the Voices of Women with Disability to Actively Participate in Climate Change Policy and Negotiations (STREVOW) project.

The dialogue series is expected to deepen the understanding of Women With Disability(WWD) and climate Change in Africa.

EXEMPLES DE RÉUSSITE

LESOTHO

Les femmes bénéficient d'un meilleur accès à l'eau et sont moins exposées aux risques de viol

Dans le village de Tabaliatile, situé dans le district de Mohale's Hoek, dans le sud du Lesotho, Matlali Molefe, 56 ans, mère célibataire de quatre enfants, est l'une des personnes les plus durement touchées par la pénurie d'eau qui frappe le village. Non seulement la corvée d'eau pour sa famille et pour l'entretien de son potager, source importante d'alimentation et de revenus, lui prenait tout le temps, mais l'exposait également à des risques d'agression. En effet, M^{me} Molefe et d'autres membres de la communauté devaient parcourir de longues distances à la recherche d'eau pour leurs ménages et leurs jardins potagers. Les femmes disent également que les longs trajets sont dangereux, car ils les exposent aux attaques et aux viols commis par les gardiens de troupeaux qui s'occupent du bétail dans les plaines ouvertes qu'elles traversent pour trouver de l'eau. «Je ne savais pas du

tout comment nous allions survivre cette année. À l'heure où nous parlons, la pénurie d'eau a eu un impact tellement néfaste que nous n'arrivons plus à être productifs comme avant, voire à faire pousser des cultures dans nos jardins qui nous permettraient de subvenir à nos besoins pendant un mois», a déclaré M^{me} Molefe.

Le Mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local «Local Climate Adaptive Living Facility» (LoCAL) a été lancé au Lesotho en avril 2020 dans quatre conseils locaux du district de Mohale's Hoek, à savoir : Khoelenya, Lithipeng, Qhoasing et Senqunyane. Le village de Tabaliatile est situé dans le conseil local de Qhoasing, où le mécanisme LoCAL, grâce aux fonds mis à disposition par le FCCA, a aidé les communautés à remettre en état et à élargir les systèmes d'approvisionnement

en eau en milieu rural après l'assèchement des sources dû à la baisse du niveau des nappes phréatiques et à des précipitations irrégulières.

Grâce à une subvention pour la résilience climatique basées sur la performance, la communauté a construit un nouveau réservoir d'eau, élargi le réseau de canalisations et augmenté le nombre de bornes-fontaines pour desservir davantage de foyers, d'écoles et de cliniques.

«Grâce à ce projet d'approvisionnement en eau, nous avons de l'eau en abondance à proximité de nos maisons et nous pouvons cuisiner et arroser nos jardins potagers», a déclaré M^{me} Molefe. «Nos moyens de subsistance se sont considérablement améliorés grâce à la disponibilité de l'eau dans notre village.»

Donner aux jeunes et aux communautés les moyens de lutter contre les effets du changement climatique

Issotina Nala, un jeune homme de 32 ans du village de Wekete au Bénin, déborde d'enthousiasme devant un nouveau système d'irrigation à énergie solaire. Outre la sécurité financière qu'elle représente pour lui et sa famille, cette innovation devrait permettre de limiter l'émigration des jeunes de la région en quête de meilleures opportunités. Le changement climatique a bouleversé l'agriculture au Bénin et au-delà, poussant les jeunes hommes à quitter leurs villages pour s'installer dans les villes ou à l'étranger. La solution proposée pour le village de Wekete est un projet de culture maraîchère adapté au climat qui donne la priorité aux jeunes hommes en tant que bénéficiaires, dans le but de conserver leurs talents au sein de la communauté et de contrer la tendance à l'émigration.

Auparavant, la pénurie d'eau entraînait l'arrêt des activités agricoles pendant des mois à Wekete. Grâce à ce système d'irrigation à énergie solaire, l'eau est désormais disponible en permanence, ce qui permet de pratiquer l'agriculture tout au long de l'année. «L'argent que je gagne sera d'un très grand soutien pour nous», a déclaré Issotina. «J'ai maintenant deux femmes et des enfants. Avec l'argent de ce projet, je pourrai envoyer mes enfants à l'école et ma famille sera en sécurité».

Fait intéressant, le village voisin appelé Komdè a emprunté une voie différente en donnant la priorité aux ménages dirigés par des femmes. Ce contraste montre à quel point il est important de mettre en place des stratégies communautaires qui répondent à des besoins spécifiques. Le Mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local «Local Climate Adaptive Living Facility» (LoCAL) a joué un rôle essentiel en facilitant le financement sur la base des consultations menées auprès des collectivités.

Cossoba Nanako, chargé de programmes au bureau du FENU au Bénin, a souligné que le nouveau système d'irrigation permet aux jeunes de rester dans le village, garantissant ainsi la sécurité alimentaire et économique.

Face aux défis posés par le changement climatique qui pousse des millions de personnes à migrer en quête de meilleures opportunités, il est crucial de trouver des solutions appropriées. Selon les estimations de la Banque mondiale, environ 143 millions de personnes vont devoir migrer en raison du changement climatique au cours des 30 prochaines années.

Toutefois, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies fait valoir que ce chiffre pourrait être considérablement réduit grâce à l'augmentation des capacités d'adaptation des communautés vivant dans les zones touchées par les migrations. Les subventions pour la résilience climatique basées sur la performance garantissent que les fonds parviennent aux autorités gouvernementales locales par le biais des systèmes de transferts fiscaux existants. Ce processus comprend des consultations communautaires, la sélection des investissements, les prévisions climatiques et l'évaluation de la vulnérabilité. Cette approche permet de récompenser les collectivités locales qui respectent les conditions en leur accordant des subventions plus importantes lors du prochain cycle d'investissements.

Dans la commune de Ouaké, les responsables locaux ont su tirer parti d'un projet d'irrigation commun pour relever les défis et répondre aux besoins des jeunes. Les efforts déployés dans le cadre de ces initiatives pour retenir les jeunes talents au niveau local visent à contrecarrer les tendances migratoires et à poser les jalons d'un avenir plus prometteur.

 Lire l'article original sur le site Web du FENU ici :
<https://www.unCDF.org/article/8132/young-male-et-premier-en-ligne-pour-cette-communaut-projet-adaptation-in-benin>

NOS DONATEURS



Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



GLOBAL
CENTER ON
ADAPTATION

= Federal Ministry
Republic of Austria
Finance



MINISTERO DELLA
TRANSIZIONE ECOLOGICA



Global Affairs
Canada
Affaires mondiales
Canada



Government
of Flanders

Québec



Irish Aid
Rialtas na hÉireann
Government of Ireland





Fonds pour les changements climatiques en Afrique

Division du financement du climat et de l'environnement, Département du changement climatique et de la croissance verte, Banque africaine de développement

Immeuble CCIA | Avenue Jean Paul II, plateau 01 B.P. 01 1387 | Abidjan, Côte d'Ivoire, Coordonnées : Secrétariat du FCCA

Tél. : +225 27 20 26 42 60



Adresse électronique : AfricaClimateChangeFundACCF@AFDB.ORG site Web

: <https://accf.afdb.org/>



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

